

Cet avis sur le site TED: <https://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:613303-2022:TEXT:FR:HTML>

**France-Paris: Électricité
2022/S 214-613303**

Rectificatif

Avis d'information complémentaire ou avis rectificatif

Travaux

(Supplément au Journal officiel de l'Union européenne, [2017/S 082-159305](#))

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) Nom et adresses

Nom officiel: Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer
Adresse postale: Hôtel de Roquelaure - 246 boulevard Saint-Germain
Ville: PARIS
Code postal: 75007
Pays: France

Adresse(s) internet:

Adresse principale: <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

Section II: Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé:

Appel d'offres portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations hydroélectriques (petite hydroélectricité)

II.1.2) Code CPV principal

09310000 Électricité - CB11

II.1.3) Type de marché

Travaux

II.1.4) Description succincte:

La loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte fixe l'objectif de 23 % d'énergie d'origine renouvelable dans la consommation d'énergie en 2020, et l'objectif de 32 % pour 2030. A cette échéance, la loi fixe l'objectif de produire 40 % de l'électricité à partir de sources renouvelables. Afin de répondre à cet objectif, tout le potentiel restant des filières matures doit être mobilisé, et en particulier celui de l'hydroélectricité. La programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) approuvée par le décret du 27 octobre 2016 fixe ainsi l'objectif d'un développement de 500 à 750 MW de capacités hydroélectriques supplémentaires d'ici 2023, et de 2 à 3 TWh de productible. Pour favoriser le développement de l'hydroélectricité, dans le respect des lignes directrices européennes en matière d'aide d'Etat dans le domaine de l'énergie et de l'environnement, la PPE prévoit de "relancer le

développement de l'hydroélectricité par des appels d'offres réguliers et par l'optimisation des concessions existantes".

Le présent appel d'offres porte sur la réalisation et l'exploitation d'installations hydroélectriques nouvelles situées en France métropolitaine continentale. L'appel d'offres comporte deux familles.

1 - Famille 1 : installations implantées sur de nouveaux sites, de puissance supérieure ou égale à 1 MW, pour un volume total de 60 MW de puissance cumulée.

2 - Famille 2 : installations équipant des seuils existants, de puissance supérieure ou égale à 1 MW, pour un volume total de 45 MW de puissance cumulée.

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**

02/11/2022

VI.6) **Référence de l'avis original**

Numéro de l'avis au JO série S: 2017/S 082-159305

Section VII: Modifications

VII.1) **Informations à rectifier ou à ajouter**

VII.1.2) **Texte à rectifier dans l'avis original**

VII.2) **Autres informations complémentaires:**

Les modifications concernent principalement l'indexation du prix de référence entrant dans le calcul du complément de rémunération.

Un cahier des charges modificatif ainsi qu'un descriptif des modifications ainsi effectuées seront disponibles sur le site internet de la CRE (<http://www.cre.fr>).